

MISSION LOCALE DE MÉRIGNAC
NOS 5 CAMARADES EN CORRECTIONNELLE
JEUDI 24 SEPTEMBRE 2026
Tribunal de Bordeaux



La CGT mobilisée pour les soutenir !

**Plus de 150 camarades devant le tribunal,
venus de toute la France !
Quand on attaque des camarades de la CGT,
toute la CGT riposte !**

5 camarades « en correctionnelle » pour syndicalisme et représentation du personnel

En janvier 2025, une liste CGT composée de 4 camarades : Loïc, Toyfia, Céline, Zülbiya, a été élue dès le premier tour. Et un cinquième camarade, Guillaume, salarié « non protégé » a été licencié en mai 2025. Depuis :

- des **procédures disciplinaires et licenciements** visant des militants CGT, dans un contexte reconnu comme potentiellement discriminatoire par l'Inspection du travail,
- une **multiplication des sanctions et pressions individuelles**
- une **dégradation alarmante de la santé des salariés**
- des **atteintes répétées aux droits syndicaux et au fonctionnement du CSE.**

Les plaintes au procureur ont été déposées pour diffamation par la direction à l'encontre des 4 camarades élus du CSE et du camarade licencié.

À la demande de la partie adverse, l'audience a été reportée au 1^{er} avril 2027 !

Nous vous donnons rendez pour cette nouvelle journée d'action pour les libertés syndicales, la liberté d'opinion, la liberté d'expression et contre toutes les formes de répression et de discrimination syndicale.



Revue de presse



Tract